



N° 13 617*01

DEMANDE DE DÉROGATION

POUR LA COUPE* L'ARRACHAGE*
 LA CUEILLETTE* L'ENLÈVEMENT*

DE SPÉCIMENS D'ESPÈCES VÉGÉTALES PROTÉGÉES

* cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre I du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
 définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ

Nom et Prénom :

ou Dénomination (pour les personnes morales) : Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE)

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Alexandre Boissinot (Conservateur RNR)

Adresse : N° 48 Rue Rouget de Lisle

Commune Niort

Code postal 79000

Nature des activités : Association de protection de la nature, membre de Poitou-Charentes Nature et de France Nature Environnement.

Qualification : Gestionnaire de la RNR Bocage des Antonins

B. QUELS SONT LES SPÉCIMENS CONCERNÉS PAR L'OPÉRATION

Nom scientifique Nom commun	Quantité(1)	Description (2)
B1 <u>Pilulaire à globules</u> <i>Pilularia globulifera</i>	<u>15</u> populations de 1 m ²	15 populations de 1m ² sur la zone curée ; 20 à 50 populations plus haut topographiquement sur les rives, hors zone curée. En 2018 l'espèce s'est développée bas topographiquement (en partie sur la zone curée) du fait de niveaux d'eau très bas ; les années normale (assèchement moins rapide de l'étang) les populations se développent plus haut topographiquement.
B2 <u>Littorelle des étangs</u> <i>Littorella uniflora</i>	<u>5 à 20 m²</u>	Seuls quelques mètres carrés seront impactés par le passage des engins de curage. Le reste de la population occupe 1000 à 2000 m ² .
B3		
B4		
B5		

(1) poids en grammes ou nombre de spécimens

(2) préciser la partie de la plante récoltée

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE L'OPÉRATION *

Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Inventaire de population	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude phytoécologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : Restauration de l'étang des Forges, action planifiée dans le Plan de gestion 2018-2027 de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins.

Suite sur papier libre

D. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE L'OPÉRATIONPréciser la période : Septembre - octobre 2019

ou la date :

E. QUELLES SONT LES CONDITIONS DE RÉALISATION DE L'OPÉRATION *

Arrachage ou enlèvement définitif Préciser la destination des spécimens arrachés ou enlevés :

Evacuation des boues par des agriculteurs riverains et épandage des boues dans des champs.

Arrachage ou enlèvement temporaire avec réimplantation sur place

avec réimplantation différée

Préciser les conditions de conservation des spécimens avant la réimplantation :

Préciser la date, le lieu et les conditions de réimplantation :

Suite sur papier libre

EI. QUELLES SONT LES TECHNIQUES DE COUPE, D'ARRACHAGE, DE CUEILLETTE OU D'ENLÈVEMENT

Préciser les techniques :

Curage des boues de l'étang des Forges. Travaux réalisés avec une pelleteuse

Suite sur papier libre

F. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGÉES DE L'OPÉRATION *

Formation initiale en biologie végétale Préciser : Bac + 5 min. en gestion des espaces naturels

Formation continue en biologie végétale Préciser : Naturalistes associatifs spécialisés en botanique

Autre formation Préciser :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPÉRATION

Régions administratives : Nouvelle Aquitaine

Départements : Deux-Sèvres

Cantons :

Communes : Saint-Marc-La-Lande (79310)

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPÉRATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Réimplantation des spécimens enlevés Mesures de protection réglementaires

Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Cf. rapport annexe à la demande de dérogation.

- Matérialisation d'une zone de passage des engins pour accéder au chantier.

- Espèces présente en périphérie immédiate de la zone où des pieds seront arrachés.

- Restauration des niveaux d'eau favorable à la conservation des espèces sur le long terme

Suite sur papier libre

I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

L'opération fera l'objet d'un compte rendu et d'un suivi dans le cadre du plan de gestion de la RNR du Bocage des Antonins, notamment auprès du comité consultatif de la réserve.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Niort
le 24/04/2019
Votre signature

Deux-Sèvres
Nature
Environnement
48, Rue Rouget de Lisle
79000 NIORT - 05 49 73 37 36
contact@dsne.org - www.dsne.org



N° 13 614*01

**DEMANDE DE DÉROGATION
POUR LA DESTRUCTION, L'ALTÉRATION, OU LA DÉGRADATION
DE SITES DE REPRODUCTION OU D'AIRES DE REPOS D'ANIMAUX D'ESPÈCES ANIMALES PROTÉGÉES**

Titre I du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction des dérogations
définies au 4° de l'article L. 411-2 du code l'environnement portant sur des espèces de faune et de flore sauvages protégées

A. VOTRE IDENTITÉ	
Nom et Prénom :
ou Dénomination (pour les personnes morales) : Deux-Sèvres Nature Environnement (DSNE)
Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) : Alexandre Boissinot (Conservateur RNR)
Adresse : N° 48	Rue Rouget de Lisle
Commune Niort
Code postal 79000
Nature des activités :
Association de protection de la nature, membre de Poitou-Charentes Nature et de France Nature Environnement. Gestionnaire de la RNR Bocage des Antonins	
Qualification : Gestionnaire de la RNR Bocage des Antonins

B. QUELS SONT LES SITES DE REPRODUCTION ET LES AIRES DE REPOS DÉTRUITS, ALTÉRÉS OU DÉGRADÉS	
ESPÈCE ANIMALE CONCERNÉE Nom scientifique Nom commun	Description (1)
B1	
B2	
B3	Liste complète des espèces en annexe 1
B4	
B5	

(1) préciser les éléments physiques et biologiques des sites de reproduction et aires de repos auxquels il est porté atteinte

C. QUELLE EST LA FINALITÉ DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION *			
Protection de la faune ou de la flore	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Etude écologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Motif d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>	Autres	<input type="checkbox"/>
Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : ...Restauration de l'étang des Forges, action planifiée dans le Plan de gestion 2018-2027 de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins. Le plan de gestion de la RNR du Bocage des Antonins et l'opération de gestion liée au curage de l'étang des Forges ont été validés par le comité de gestion de la réserve le 17 septembre 2018 et le 11 avril 2019 ainsi que le CSRPN Nouvelle Aquitaine le 29 Novembre 2018.....			
Action détaillée dans le rapport annexé "Curage et restauration de la digue de l'étang des Forges de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins."			

.....
Suite sur papier libre

D. QUELLES SONT LA NATURE ET LES MODALITÉS DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION *

Destruction Préciser :

Altération Préciser :

Dégradation Préciser : Mise en assec prolongé de l'étang des Forges suite à son assèchement total en août 2018. Réalisation de travaux de curage des boues sur une portion de l'étang et restauration de la digue. Cf. rapport annexe à la demande de dérogation "Curage et restauration de la digue de l'étang des Forges de la RNR du Bocage des Antonins".

Suite sur papier libre

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES ENCADRANT LES OPÉRATIONS *

Formation initiale en biologie animale Préciser :

Formation continue en biologie animale Préciser : Diplôme Sciences et Vie de la Terre à l'Ecole Pratiques des Hautes Études (EPHE), Bac +6

Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PÉRIODE OU LA DATE DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Préciser la période : Septembre - octobre 2019
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE DESTRUCTION, D'ALTÉRATION OU DE DÉGRADATION

Régions administratives : Nouvelle Aquitaine

Départements : Deux-Sèvres

Cantons :

Communes : Saint-Marc-La-Lande (79310)

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE LA DESTRUCTION, DE L'ALTÉRATION OU DE LA DÉGRADATION, QUELLES SONT LES MESURES PRÉVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPÈCE CONCERNÉE DANS UN ÉTAT DE CONSERVATION FAVORABLE *

Reconstitution de sites de reproduction et aires de repos

Mesures de protection réglementaires

Mesures contractuelles de gestion de l'espace

Renforcement des populations de l'espèce

Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée : Cf. rapport annexe à la demande de dérogation.

- Matérialisation d'une zone de passage des engins pour accéder au chantier.
- Restauration des niveaux d'eau favorable à la reproduction, aux aires de repos et à la conservation des espèces sur le long terme

Suite sur papier libre


I. COMMENT SERA ÉTABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPÉRATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :
L'opération fera l'objet d'un compte rendu et d'un suivi dans le cadre du plan de gestion de la RNR du Bocage des Antonins, notamment auprès du comité consultatif de la réserve.

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Niort
le 24/04/2019
Votre signature 

**Deux-Sèvres
Nature
Environnement**

48, Rue Rouget de Lisle
79000 NIORT - 05 49 73 37 36

contact@dsne.org - www.dsne.org

Annexe 1 : Liste des espèces concernées par la demande de dérogation pour la destruction, l'altération ou la dégradation de sites de reproduction ou d'aires de repos d'animaux d'espèces animales protégées – CERFA N° 13 614*01

	Nom commun	Nom scientifique	Description
Oiseaux²	Grèbe castagneux	<i>Tachybaptus ruficollis</i>	Dégradation de l'habitat de reproduction. L'espèce niche sur l'étang des Forges.
	Grèbe huppé	<i>Podiceps cristatus</i>	Dégradation de l'habitat de reproduction. L'espèce niche sur l'étang des Forges.
	Faucon hobereau	<i>Falco subbuteo</i>	Dégradation de l'habitat de reproduction. L'espèce niche en périphérie de l'étang des Forges.
	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Dégradation de l'habitat de reproduction. L'espèce niche sur l'étang des Forges.
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>	Dégradation de l'habitat de reproduction. L'espèce niche en périphérie de l'étang des Forges.
	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>	Dégradation de l'habitat de reproduction. L'espèce niche en périphérie de l'étang des Forges.
	Cisticole des joncs	<i>Cisticola juncidis</i>	Dégradation de l'habitat de reproduction. L'espèce niche en périphérie de l'étang des Forges.
	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolaïs polyglotta</i>	Dégradation de l'habitat de reproduction. L'espèce niche en périphérie de l'étang des Forges.
	Héron cendré	<i>Ardea cinerea</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges pour son alimentation.
	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges pour son alimentation.
	Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges lors de sa migration comme aire de repos et d'alimentation.
	Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges lors de sa migration comme aire de repos et d'alimentation.
	Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges lors de sa migration comme aire de repos et d'alimentation.
	Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges lors de sa migration comme aire de repos et d'alimentation.
	Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges lors de sa migration comme aire de repos et d'alimentation.
	Chevalier sylvain	<i>Tringa glareola</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges lors de sa migration comme aire de repos et d'alimentation.
	Petit Gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges lors de sa migration comme aire de repos et d'alimentation.
	Grand Gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges lors de sa migration comme aire de repos et d'alimentation.
	Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges lors de sa migration comme aire de repos et d'alimentation.
	Héron garde-bœufs	<i>Bubulcus ibis</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges lors de sa migration comme aire de repos et d'alimentation.
	Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges lors de sa migration comme aire de repos et d'alimentation.
	Grande Aigrette	<i>Ardea alba</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges lors de sa migration comme aire de repos et d'alimentation.
	Chevalier culblanc	<i>Tringa ochropus</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges lors de sa migration comme aire de repos et d'alimentation.
	Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges lors de sa migration comme aire de repos et d'alimentation.
	Mouette rieuse	<i>Larus ridibundus</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges lors de sa migration comme aire de repos et d'alimentation.
	Goéland brun	<i>Larus fuscus</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges lors de sa migration comme aire de repos et d'alimentation.
	Goéland leucopnée	<i>Larus michahellis</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges lors de sa migration comme aire de repos et d'alimentation.
	Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges lors de sa migration comme aire de repos et d'alimentation.
	Bergeronnette de Yarrell	<i>Motacilla alba yarrellii</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges lors de sa migration comme aire de repos et d'alimentation.
	Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges lors de sa migration comme aire de repos et d'alimentation.
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges lors de sa migration comme aire de repos et d'alimentation.	
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges lors de sa migration comme aire de repos et d'alimentation.	

Amphibiens ³	Crapaud épineux	<i>Bufo spinosus</i>	Dégradation de l'habitat de reproduction. L'espèce se reproduit sur l'étang des Forges.
	Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	Dégradation de l'habitat de reproduction. L'espèce se reproduit sur l'étang des Forges.
	Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	Dégradation de l'habitat de reproduction. L'espèce se reproduit sur l'étang des Forges.
	Grenouille de Lessona	<i>Pelophylax lessonae</i>	Dégradation de l'habitat de reproduction. L'espèce se reproduit sur l'étang des Forges.
	Grenouille commune	<i>Pelophylax kl. Esculentus</i>	Dégradation de l'habitat de reproduction. L'espèce se reproduit sur l'étang des Forges.
	Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Dégradation de l'habitat de reproduction. L'espèce se reproduit sur l'étang des Forges.
	Triton marbré	<i>Triturus marmoratus</i>	Dégradation de l'habitat de reproduction. L'espèce se reproduit sur l'étang des Forges.
	Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	Dégradation de l'habitat de reproduction. L'espèce se reproduit sur l'étang des Forges.
Reptiles ⁴	Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	Dégradation de l'habitat de repos. L'espèce utilise l'étang des Forges pour son alimentation.

DEMANDE DE DEROGATION

- POUR LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT*
 LA DESTRUCTION *
 LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

*cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande

Titre 1 du livre IV du code de l'environnement
 Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction
 des dérogation définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et flore sauvage protégées.

A. VOTRE IDENTITÉ

Ou Nom et Prénom : **Boissinot Alexandre**
 Dénomination (pour les personnes morales) : **DEUX-SEVRES NATURE ENVIRONNEMENT**

Nom et Prénom du mandataire (le cas échéant) :
 Adresse : **48 Rue Rouget de Lisle**
 Commune : **NIORT**
 Code postal : **79000**
 Nature des activités : **Association de protection de la nature, gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins**

Qualification :
 - **A. Boissinot : Conservateur de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins (DSNE)**

B. IDENTIFICATION DES SPECIMENS

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
B1 <i>Bufo spinosus</i> Daudin, 1803 Crapaud épineux	indéterminable	Juvenile, sub-adulte et adulte
B2 <i>Hyla arborea</i> (Linnaeus, 1758) Rainette verte	indéterminable	Juvenile, sub-adulte et adulte
B3 <i>Rana dalmatina</i> Fitzinger in Bonaparte, 1838 Grenouille agile	indéterminable	Juvenile, sub-adulte et adulte
B4 <i>Pelophylax ridibundus</i> (Pallas, 1771) Grenouille rieuse	indéterminable	Juvenile, sub-adulte et adulte
B5 <i>Pelophylax lessonae</i> (Camerano, 1882) Grenouille de Lessona	indéterminable	Juvenile, sub-adulte et adulte
B6 <i>Pelophylax kl. esculentus</i> (Linnaeus, 1758) Grenouille verte, Grenouille commune	indéterminable	Juvenile, sub-adulte et adulte
B7 <i>Triturus marmoratus</i> (Latreille, 1800) Triton marbré	indéterminable	Juvenile, sub-adulte et adulte
B8 <i>Lissotriton helveticus</i> (Razoumowsky, 1789) Triton palmé	indéterminable	Juvenile, sub-adulte et adulte

1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINLAITE DE L'OPERATION *

Protection de la faune sauvage	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux forêts	<input type="checkbox"/>
Sauvetage de spécimens	<input type="checkbox"/>	Prévention de dommages aux eaux	<input type="checkbox"/>
Conservation des habitats	<input checked="" type="checkbox"/>	Prévention de dommages à la propriété	<input type="checkbox"/>
Inventaire des populations	<input type="checkbox"/>	Protection de la santé publique	<input type="checkbox"/>
Etude écoéthologique	<input type="checkbox"/>	Protection de la sécurité publique	<input type="checkbox"/>
Etude génétique ou biométrique	<input type="checkbox"/>	Motifs d'intérêt public majeur	<input type="checkbox"/>
Etude scientifique autre	<input type="checkbox"/>	Détention en petites quantités	<input type="checkbox"/>
Prévention de dommages à l'élevage	<input type="checkbox"/>	Autre	<input checked="" type="checkbox"/>
Prévention de dommages aux pêcheries	<input type="checkbox"/>		
Prévention de dommages aux cultures	<input type="checkbox"/>		

Préciser l'action générale dans laquelle s'inscrit l'opération, l'objectif, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale :

Plan de Gestion de la RNR du Bocage des Antonins 2018-2027, opération TU1: Curage de l'étang des Forges. Les travaux ont été validés par le comité consultatif de gestion de la réserve et le plan de gestion a été validé par le CSRPN Nouvelle Aquitaine le 29 Novembre 2018.

L'étang des Forges, actuellement en assec et la période de réalisation des travaux (automne), limiteront les impacts sur les amphibiens du site. Néanmoins, il est possible que des amphibiens se réfugient dans les fissures des vases qui auront séchées (croûte de battance) au cours de l'été. La demande de dérogation pour la destruction de spécimens d'espèces animales protégées est réalisée en ce sens.

Les travaux de restauration de l'étang visent à améliorer à terme les conditions de reproduction des amphibiens en augmentant la profondeur afin d'éviter les fluctuations de niveau et des assècs trop rapides qui ont des impacts directs sur les pontes et sur la survie des larves et des têtards. En prévision des travaux de restauration, 2 nouvelles mares ont été créées en 2018 sur la réserve naturelle afin de renforcer le réseau existant (nb 13). La remise en eau planifiée en décembre 2019 permettra aux amphibiens de se reproduire dans l'étang au printemps 2020.

L'action dans lequel s'inscrit la demande de dérogation est détaillée dans le document annexé « Curage et restauration de la digue de l'étang des Forges de la Réserve Naturelle Régionale du Bocage des Antonins ».

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

Renseigner l'une des rubriques suivantes en fonction de l'opération considérée.

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT

Capture définitive Préciser la destination des animaux capturés :

Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâché différé

S'il y a lieu préciser les conditions de conservation des animaux avant relâcher : ...

S'il y a lieu préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher :

Capture manuelle Capture au filet

Capture avec époussette Pièges préciser :

Utilisation de sources lumineuses Préciser :

Utilisation d'émissions sonores Préciser :

Modalité de marquage des animaux (description et justification) :

Suite sur papier libre.

D2 DESTRUCTION *

Destruction des nids Préciser :

Destruction des oeufs Préciser :

Destruction des animaux par animaux prédateurs Préciser :

par pièges Préciser :

par capture et euthanasie Préciser :

par arme de chasse Préciser :

Autres moyens de destruction Préciser : évacuation des boues avec une pelleuse lors des travaux de curage de l'étang

des Forges localisé dans le périmètre de la RNR du Bocage des Antonins

Suite sur papier libre.

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE *

- Utilisation d'animaux sauvage prédateur Préciser :
- Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
- Utilisation d'armes de tir Préciser :
- Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :

Suite sur papier libre.

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNES CHARGEES DE L'OPERATION

- Formation initiale en biologie animale Préciser :
- Formation continue en biologie animale Préciser : **Alexandre Boissinot : Diplôme Sciences et Vie de la Terre à l'Ecole Pratiques des Hautes Études (EPHE).**
- Autre formation Préciser :

F. QUELLE EST LA PERIODE OU DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : **septembre à décembre 2019**

La date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : **Nouvelle - Aquitaine**

Départements : **Deux-Sèvres (79)** Cantons :

Communes : **Saint-Marc-La-Lande (79310)**

H. EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DE L'ESPECE CONCERNEE DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE ? *

- Relâcher des animaux capturés Mesures de protection réglementaires
 - Renforcement des populations de l'espèce Mesures contractuelle de gestion de l'espace
- Préciser éventuellement à l'aide de carte ou de plan, les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée :

Suite sur papier libre.

I COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures (s'il y a lieu) :

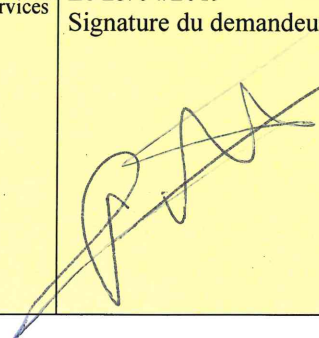
Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

Rapport de fin de travaux (nb1) et bilan d'activité annuelle de la RNR du Bocage des Antonins

* cocher les cases correspondantes

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux

Fait à NIORT
Le 23/04/2019
Signature du demandeur



**Deux-Sèvres
Nature
Environnement**
48, Rue Rouget de Lisle
79000 NIORT - 05 49 73 37 36
contact@dsne.org - www.dsne.org